

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 29/12/2016
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des produits réglementés,
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

Missions / contexte La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'inscription à l'annexe I, des produits phytosanitaires, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché.

L'équipe est composée de 23 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous l'autorité du chef d'unité, les missions de l'évaluateur sont d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytosanitaires dans le domaine de la toxicologie, sous l'autorité du chef d'unité.

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis permettant de préparer les AMM

Conditions particulières - Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

MASTER II ou DEA (toxicologie), docteur en toxicologie, docteur en médecine vétérinaire, docteur en pharmacie

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine exercé.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 22 mai 2015

Renseignements sur le poste : Olivier GILLARDEAUX (olivier.gillardeaux@anses.fr + 01 49 77 21 23)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-059 à : recrutement@anses.fr